



Club Omnisports et Culturel des Écureuils

11 rue Jacques Blicck
BP 16 - 33380 Marcheprime

AG Extraordinaire DU COCDE

Compte-rendu de la réunion du 09 juin 2015

Présents :

Voir la liste des présents du CA du COCDE joint en annexe

Ordre du jour :

1. Validation du CR de l'AG du 23 janvier 2015
2. Proposition de modification des statuts du club
3. Vote de la modification des statuts
4. Questions diverses

En préambule, le président indique que, sur 18 membres du CA du COCDE, 15 sont présents et enregistrés sur la feuille d'émargement. Le Président déclare l'AG extraordinaire du COCDE valide.

Point 1

Le président demande aux membres du CA présents la validation du compte rendu de l'AG du 23 janvier 2015 au cours de laquelle le nouveau bureau du COCDE a été élu.
Le CR de l'AG est adopté à l'unanimité.

Le nouveau bureau est composé comme suit :
Président : VIGNACQ Jean-Bernard
Trésorier : DEBORD Sophie
Secrétaire : FRADIN Rodolphe
Secrétaire adjoint : LORRIOT Christophe

Point 2

Le président du COCDE présente les modifications par rapport aux anciens statuts (voir tableaux en annexe).
Les points abordés sont les suivants :

- Table des matières
- Evolution des statuts
- Présentation des points forts de nouveaux statuts

- Présentation des remarques faites par les différentes sections et leurs prises en compte dans la rédaction des nouveaux statuts.

Le président présente ensuite le nouveau règlement intérieur associé aux nouveaux statuts du COCDE. Le règlement intérieur précise les conditions de fonctionnement du club.

Le président insiste sur les conditions d'accueil des mineurs à l'heure des cours, y compris lors d'annulation de ceux-ci.

Le président indique que le règlement intérieur mentionne le concept de montant maximum autorisé à être engagée pour une section sans autorisation préalable du président du COCDE.

Le président indique également l'existence d'une charte de bonne conduite qui sera reprise par le bureau et présentée au CA pour validation lors de la prochaine réunion de celui-ci.

Le président propose de passer au vote pour l'approbation des nouveaux statuts.

Point 2

Nombre de votants : 15

- Voix contre : 0
- Abstention : 1
- Voix pour : 14

Les nouveaux statuts du COCDE sont adoptés à l'unanimité moins une voix.

Point 3

Le secrétaire adjoint du COCDE présente les grandes lignes du contrat d'assurance contracté par le club auprès de la ligue de l'enseignement. Il précise qu'il réalisera un document de synthèse sur le sujet, à destination des sections du club.

Le président fait un résumé de la réunion des associations organisée par la municipalité en date du 04 juin 2015. Il précise qu'au cours de cette réunion sont présentés et discutés les créneaux horaires des différentes salles demandées par les associations. Il indique que tous les créneaux demandés par le club pour l'année 2015-2016 ont été pourvus.

Le président indique le financement et l'organisation prochaine d'une journée de formation aux premiers secours en partenariat avec l'UFOLEP pour les sections qui le désirent.

Le président explique le concept du défi sport organisé par la municipalité le dimanche 20 septembre de 9H00 à 13H00.

Le président lève la séance de l'AG extraordinaire du COCDE.

Le président du COCDE clôture la séance en indiquant que la prochaine réunion du bureau du COCDE est programmée le 25 juin 201 à 20h30 à l'espace Blicck.

Pour le président,
Le secrétaire adjoint,

Christophe LORRIOT